



Maine et Loire

13 252 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole

Bords de Loire

**Inscrite au patrimoine
mondial de l'UNESCO**

**Lettre de candidature,
CV + photo sont à adresser
avant le 26 juin 2020 à :**

Mairie des Ponts-de-Cé
Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
BP 60029
49135 Les Ponts-de-Cé Cedex

Renseignements

Sandra GUESDON
Responsable Ressources Humaines
02 41 79 75 91
sandra.guesdon@ville-lespontsdece.fr

POLICIER(E) MUNICIPAL(E) : Cadre d'emploi des Gardiens Brigadiers

Missions : Sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale de la Ville des ponts-de-Cé, vous devrez veiller au respect du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques, dans le cadre du développement d'une police de proximité et de la médiation auprès de la population.

Activités principales :

Exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Assurer une relation permanente avec la population dans le cadre du développement d'une police de proximité. *

Patrouilles véhiculées et pédestres sur l'ensemble du territoire communal

Accueillir, renseigner et informer le public.

Interventions diverses sur les doléances des administrés.

Interventions sur les flagrants délits. *

Veiller au respect des arrêtés municipaux.

Verbalisation des infractions au code de la route et à la réglementation du stationnement

Gestion et surveillance des opérations de fourrière automobile.

Surveillance et contrôle des marchés forains.

Assurer un service d'ordre lors des manifestations publiques, cérémonies ou autres

Surveillance des habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (OTV)

Surveillance ponctuelle aux abords des établissements scolaires.

Assistance aux services de la police nationale et aux sapeurs pompiers.

Rédaction et transmission d'écrits professionnels

Profil et compétences :

Maîtriser les Textes législatifs et réglementaires et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale.

Connaissance des pouvoirs de police du maire et attributions des administrations.

Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention.

Rendre compte, par écrit ou par oral, à sa hiérarchie des événements survenus pendant le service et des dispositions prises. Établir et rédiger des rapports d'activités.

Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants.

Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service.

Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence.

Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur.

Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement.

Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies.

Être à l'aise avec l'outil informatique et les logiciels professionnels du service.

Informations sur le poste : Horaires spécifiques. Rémunération sur la grille indiciaire, régime indemnitaire, CNAS

Date limite de candidature le 14 mai – poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2020